



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 9 novembre 2018
N° d'ordre de la délibération : 63
N° de feuillet : 1/1

Date de la convocation : 5 novembre 2018
Nombre de membres : 18
En exercice : 16
Présents : 7
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 1

Le 9 novembre 2018 à 10 heures
Les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis au siège du Syndicat,
9 rue des 3 Banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD

Préparation de la prochaine assemblée générale

Etaient présents : Mesdames Janine GIBERT et Annie PEREZ, Messieurs Guillaume DEBEAURAIN, Cyril DESOR, Pierre IZARD, Marc MENGAUD et Claude SARRALIE.

Etaient absents ou excusés : Messieurs François AUMONIER, Denis BEZIAT, Patrick BOUBE, Roland CLEMENCON, Jean-Pierre COMET, Robert MORANDIN, Raoul RASPEAU, Patrice RIVAL et Raymond STRAMARE.

Monsieur Patrice RIVAL a donné pouvoir à Monsieur Pierre IZARD.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur Cyril DESOR est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Suite aux conditions de quorum non atteintes lors de la réunion du Bureau du 5 novembre 2018, et conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales, le bureau a valablement délibéré sans conditions de quorum.

Vu la délibération du comité syndical du 3 juillet 2014 déléguant au bureau la décision de fixer le lieu de réunion du comité syndical dans l'une des communes membres,

Considérant qu'il est nécessaire d'organiser un comité syndical courant février 2019 en vue notamment de tenir le débat d'orientations budgétaires 2019,

Considérant qu'il est nécessaire de trouver une salle pouvant accueillir le nombre de participants attendus, soit environ 400 personnes,

Considérant que la commune de Cugnaux s'est portée volontaire pour organiser la réunion du comité syndical le jeudi 14 février 2019 à 14h30 à la salle Albert Camus,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le bureau décide :

- d'organiser la prochaine réunion du comité du SDEHG à la salle Albert Camus à Cugnaux le jeudi 14 février 2019 à 14h30,
- de charger Monsieur le Président de son organisation, notamment la conclusion de toute convention afférente, le cas échéant.

Résultat du vote :

Pour	8
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le 10 NOV. 2018



Pierre IZARD